



GRAND PRIX SENIORS DU GOLF DES 24 HEURES-LE MANS LES VENDREDI 3, SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et spécifiques des épreuves fédérales amateurs en simple ou en double, il prévaut sur ces règlements et respecte le cahier des charges des Trophées seniors/seniors 2/seniors 3 et des Grands Prix seniors (VADEMECUM FFG 2025).

Il est validé par la Ligue des Pays de la Loire.

I : FORMULE

54 trous en Stroke Play, 1 tour par jour.

- Jeudi 2 octobre : Entraînement. Réservation des départs au 02.43.42.00.36 ;
- Vendredi 3 octobre : Premier tour ;
- Samedi 4 octobre : Deuxième tour ;
- Dimanche 5 octobre : Troisième tour.

II : SÉRIES, REPÈRES DE DÉPARTS, NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants est limité à 108, dont 30 dames minimum (Départs tees 1 et 10)

Une série Dames : index inférieur à 16.5 - Départs : bleus

Une série Messieurs : index inférieur à 13.5 - Départs : blancs

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la ffgolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40 € ou d'une Fédération étrangère reconnue.
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs.
- avoir un certificat médical ou (attestation de réponse au questionnaire médical) obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- avoir 50 ans ou plus, à la veille de l'épreuve.

IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
- les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.



V : LES INSCRIPTIONS, LISTE DES INSCRITS

Inscription avant **le jeudi 18 septembre à 12h au plus tard, l'inscription se fait obligatoirement sur [hello asso en suivant ce lien](#) :**

[Grand prix Seniors 2025](#)

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

La liste des inscrits sera publiée le **mardi 23 septembre** à partir de 17h00 sur :
www.golfdes24heures.fr

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs s'acquittent en avance du droit d'engagement :

- Pour les joueurs extérieurs 110 €
- Pour les membres du **Golf des 24 heures** : 45 €

VII : DÉPARTS

La consultation des horaires du 1^{er} tour pourra se faire à partir du **Jeudi 2 octobre** à partir de midi sur le portail licencié Myffgolf.
ou sur le site internet du club : www.golfdes24heures.fr
ou en téléphonant aux heures d'ouverture du secrétariat au : 02.43.42.00.36

Extrait du cahier des charges des grand prix seniors VADEMECUM FFG 2025
"Les départs du premier tour et du deuxième tour se feront par bloc"

1er jour : tri par ordre des index.

4 blocs sont découpés (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs)

bloc 2 puis 1 du tee 10

bloc 3 puis 4 du tee 1

2eme jour :

bloc 1 puis 2 du tee 1

bloc 4 puis 3 du tee 10

après le 2eme jour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inversé des classements.

VIII : MARQUES DE DÉPART

Messieurs : repères blancs

Dames : repères bleus

IX : CUT : après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

X : PRIX

Trophée aux 1ers des classements Généraux Messieurs et Dames : 3 prix bruts



XI : DÉPARTAGE

Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

XII : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 5 octobre une demi-heure après le dernier arrivé au club-house. Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

XIII : COMITE DE L'EPREUVE

Le Président de la commission sportive du club ou son représentant
Un arbitre
Le directeur du club

En cas d'urgence, un défibrillateur est mis à votre disposition dans le SAS d'entrée accessible à tous moments.